

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ORDRE ROYAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE L'ONTARIO 2023-2025

VISION

Tous les Ontariens ont accès à des soins de santé bucco-dentaire sûrs et de qualité.

MISSION

Nous agissons dans l'intérêt public et nous nous engageons à assurer l'excellence dans la réglementation de la profession dentaire en Ontario.

PILERS



PROFESSIONNALISME



MOBILISATION
DES INTERVENANTS



PROBLÈMES
ÉMERGENTS

VALEURS



RESPONSABILITÉ



COLLABORATION



INNOVATION



INCLUSION



TRANSPARENCE

OBJECTIFS

Ces objectifs fournissent une orientation supplémentaire aux travaux de l'Ordre pour les trois prochaines années. Ancrés dans un pilier stratégique, ils définissent les buts que nous aimerions atteindre. Les éléments précédés d'une puce sont les stratégies principales qui nous aideront à y parvenir.

Notre engagement

- Nous adoptons une approche de la prise de décision **fondée sur des données probantes**.
- Nous appliquons une **méthode basée sur le risque** dans la réglementation de la profession.
- Nous intégrons les principes **d'équité, de diversité et d'inclusion** dans tout ce que nous faisons.



PROFESSIONNALISME

L'Ordre encourage chez les dentistes une culture du professionnalisme qui favorise la qualité des soins, sert l'intérêt public et inspire la confiance chez les citoyens.

Nos priorités :

- L'accès aux soins
- Les modèles de pratique et la qualité des soins
- Les normes de pratique et les ressources
- Le perfectionnement professionnel continu



MOBILISATION DES INTERVENANTS

L'Ordre s'engage auprès du public, des dentistes et des partenaires du système à axer les soins de santé bucco-dentaire sur le patient et l'excellence réglementaire.

Nos priorités :

- Nouer des liens plus étroits avec :
- Le public et les dentistes
 - Les ordres de réglementation de la santé bucco-dentaire en Ontario et les organisations partenaires
 - Les facultés de médecine dentaire
 - Le gouvernement
 - Nos employés



PROBLÈMES ÉMERGENTS

Après avoir prévu les problèmes émergents, l'Ordre s'adapte à ceux qui peuvent nuire à l'intérêt du public.

Nos priorités :

- La préparation aux situations d'urgence
- La conjoncture gouvernementale ou politique
- La pandémie de COVID-19 et le rétablissement qui s'ensuit
- La technologie : intelligence artificielle, soins dentaires à distance
- La gouvernance
- L'environnement et la durabilité